

COMMUNE DE CIRES-LES-MELLO

LISTE DES DELIBERATIONS VOTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2026 à 20H00

N°	Titre	Décision du Conseil Municipal
1	Délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire	à l'unanimité
2	Délégations des adjoints au Maire et des conseillers municipaux délégués	<p>Le conseil municipal prend acte des délégations accordées en vertu de l'article L 2218 du Code Général des Collectivités Territoriales aux adjoints au maire et aux conseillers municipaux délégués :</p> <p>1ère adjointe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Florence GALLET : Finances - Marchés publics <p>2ème adjoint</p> <ul style="list-style-type: none"> • Thomas BERTRAND : Moyens généraux - Vie scolaire <p>3ème adjointe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ingrid TUQUET : Vie associative - Evènementiel <p>4ème adjoint</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cyril PENZA : Travaux - Voirie - Urbanisme <p>5ème adjointe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caroline MARTIN : Affaires sociales - Solidarités - Aînés <p>6ème adjoint</p> <ul style="list-style-type: none"> • Christopher SOUFFLARD : CMJ - Jeunesse - Citoyenneté <p>7ème adjointe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Virginie BAUDSON : Sécurité - Tranquillité publique <p>Conseillers municipaux délégués :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sandrine CECCARELLO : Administration générale • Laure ROUX : Développement durable • Audrey BRIAND-LUCAS : Culture
3	Vote des indemnités de fonction des élus	à l'unanimité
4	Création ou modification des commissions communales et désignation des membres du conseil municipal au sein des commissions municipales	<p>Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la liste des commissions municipales suivantes et désigne les élus au sein de ces commissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission n° 1 : Finances – Marchés publics • Commission n° 2 : Moyens généraux – Vie scolaire • Commission n° 3 : Vie Associative – Evènementiel • Commission n° 4 : Travaux – Voirie – Urbanisme • Commission n° 5 : Affaires sociales – Solidarités – Aînés • Commission n° 6 : CMJ – Jeunesse – Citoyenneté • Commission n° 7 : Sécurité – Tranquillité publique
5	Détermination du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS	Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à 6 le nombre de membres élus qui siégeront au sein du conseil d'administration du CCAS.

6	Election des représentants élus au sein du conseil d'administration du CCAS	à l'unanimité
7	Désignation des membres de la commission d'appel d'offres	à l'unanimité
8	Désignation des membres du conseil municipal au sein des organismes extérieurs	à l'unanimité M. Soufflard et Mme Baudson ne prennent pas part au vote concernant le CCCSPV
9	Finances : Débat d'Orientations Budgétaires de l'année 2026	Le Conseil Municipal prend acte du Débat d'Orientations Budgétaire de l'année 2026
10	Finances : approbation du règlement budgétaire et financier	à l'unanimité
11	Personnel : création de deux postes d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité	à l'unanimité

A Cires-Lès-Mello, le 15 avril 2026

Le Maire
Fabien DELVALLET

